



6 pros du bâtiment sur 10 ont déjà expérimenté le réemploi

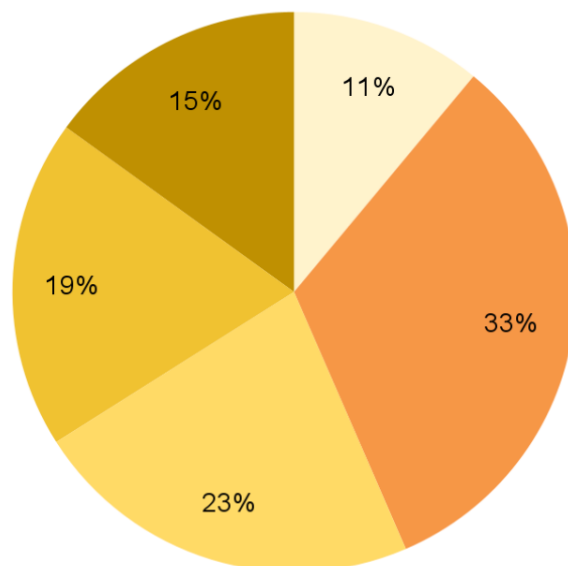
Paris, 30 juin 2023. L'enjeu du réemploi des matériaux dans la construction bénéficie aujourd'hui d'un cadre réglementaire assez avancé avec la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Aged) et la RE2020. C'est pourquoi, [Cycle Up](#), la plateforme spécialisée dans le réemploi des matériaux de construction, a interrogé 200 professionnels de la construction, de l'architecture et de l'immobilier afin de connaître leurs attentes en matière de réemploi et d'économie circulaire.

La pratique du réemploi déjà expérimentée...

Alors que la difficulté d'accès aux matériaux impacte encore l'activité des chantiers pour 44% des professionnels interrogés, plus de la moitié d'entre eux a déjà expérimenté le réemploi (57%). Seuls 11% avouent ne jamais avoir réfléchi à ce sujet.

Quelle est votre expérience en matière de réemploi ?

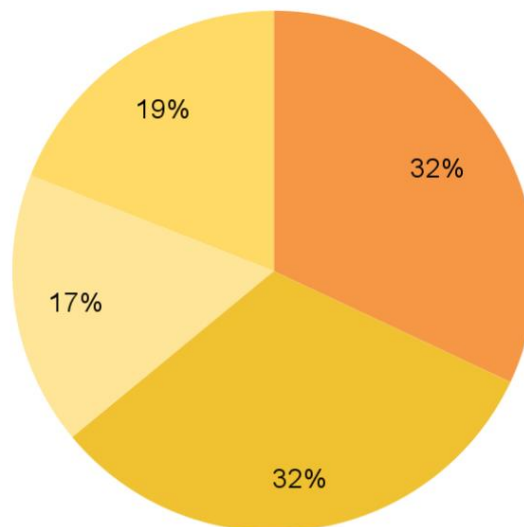
- je n'ai aucune expérience en matière de réemploi
- j'ai déjà commencé à explorer et à réfléchir au sujet
- j'ai une première expérience de réemploi
- j'ai déjà pratiqué le réemploi à plusieurs reprises
- je me considère comme un spécialiste ou sachant en matière de réemploi



Car pour utiliser plus régulièrement des matériaux de réemploi, un tiers des répondants aimerait avoir des assurances et des garanties pour les produits de réemploi (32%) ; la même proportion souhaiterait une offre de matériaux reconditionnés et vérifiés pour éviter tout aléas. Pour 19%, le choix du réemploi passerait par un avantage prix significatif par rapport aux matériaux neufs quand 17% réclament des solutions de livraison pour recevoir les produits directement sur leur chantier.

Quelle solution vous ferait utiliser plus régulièrement des matériaux de réemploi ?

- des assurances et garanties pour ces produits
- une offre de matériaux reconditionnés et vérifiés pour éviter tout aléa
- des solutions de livraison pour recevoir les produits directement sur mon chantier
- un avantage prix significatif

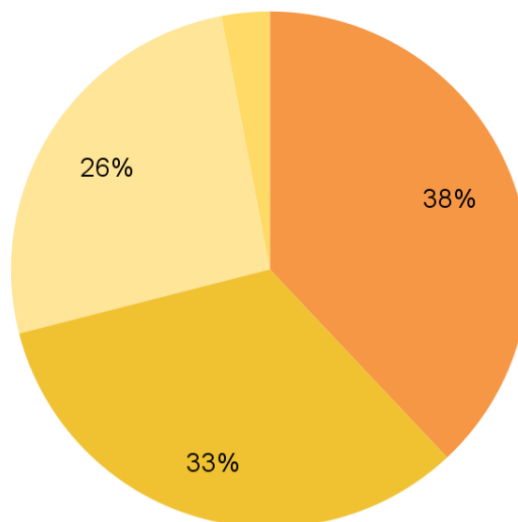


...car plébiscitée par les clients

Près de quatre répondants sur dix considèrent que leurs clients sont ouverts à l'utilisation de certains matériaux issus du réemploi (38%). Des clients qui y verraient une solution plus écologique selon un tiers d'entre eux (33%).

Vos clients sont-ils ouverts à l'utilisation de matériaux de réemploi ?

- oui, pourquoi pas sur certains matériaux ou produits
- oui, ils me demandent des solutions plus « écologiques »
- plutôt pas, mais ils pourraient changer d'avis si on leur montre que le résultat sera satisfaisant
- pas du tout, ils veulent à tout prix du neuf

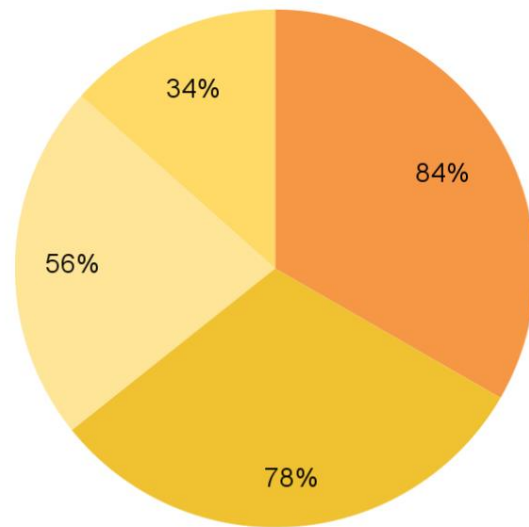


Côté professionnels, une grande majorité d'entre eux indiquent comme principale motivation au réemploi des matériaux, de vouloir répondre aux enjeux écologiques de la construction (84%) quand plus des trois quarts avancent leur volonté de ne pas gaspiller des choses utilisables (78%).

Près d'un quart envisage le réemploi de matériaux avant tout afin de réduire les déchets de leurs chantiers (23%) et seuls 14% songent à cette pratique comme piste d'économies.

Si vous envisagez le réemploi de matériaux, ce serait avant tout afin de...

- Répondre aux enjeux écologiques et réduire le carbone de la construction
- Ne pas gaspiller des matériaux et équipements qui peuvent encore servir
- Réduire les déchets de mes chantiers
- Faire des économies sur mon chantier

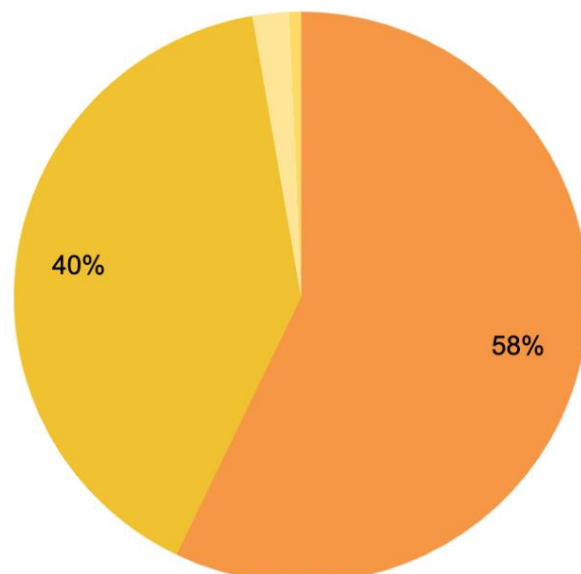


En revanche, un quart estime que leurs clients ne sont pas encore prêts à l'utilisation de matériaux de seconde main (25%), mais ils pourraient changer d'avis si on leur montrait que le résultat est satisfaisant.

Car le réemploi c'est avant tout une question de confiance. En effet, 58% des répondants n'ont confiance dans les matériaux de réemploi que s'ils sont reconditionnés par des spécialistes. Une confiance qui peut également être gagnée auprès de quatre professionnels sur dix, grâce aux garanties offertes par les vendeurs (40%).

Quelle confiance accordez-vous aux matériaux de réemploi ?

- une bonne confiance, de toute façon je dispose de garanties
- une confiance limitée, je ne travaillerai qu'avec des matériaux reconditionnés par un professionnel
- une confiance faible, je ne me lancerai que si on m'impose cette démarche
- aucune confiance, je refuserai le réemploi de matériaux



Et c'est aussi une question de prix. S'ils ne sont pas encore prêts à payer plus cher pour des matériaux de réemploi, 53% des professionnels du bâtiment sont d'accord pour les acheter au même prix que du neuf s'ils sont de qualité. Un tiers cherche toutefois à faire des économies avec des produits moins chers, notamment dans un cadre de forte inflation des matériaux.

« La récente REP Bâtiment a permis de mettre le sujet du réemploi à l'agenda des professionnels du secteur, qui sont encore nombreux à considérer les matériaux comme des déchets. Et toujours trop peu de clients sont ouverts à l'utilisation de matériaux issus du réemploi ; on a encore des freins à lever. C'est pourquoi par exemple on a une offre d'assurance qui permet de garantir et d'assurer les produits de seconde main qui permet de lever complètement les inquiétudes. En quatre ans, nous n'avons pas eu un seul appel en garantie. Les deux-tiers des clients de notre plateforme utilisent nos matériaux pour l'aspect économique et un tiers pour l'économie circulaire et la responsabilité sociale et environnementale. Nous souhaitons que demain, le réemploi ne soit plus un secteur économique anecdotique et crée significativement et durablement de nouveaux emplois, et que le bâtiment continue son avancée vers un modèle de sobriété. C'est toute la richesse de cet écosystème qui en fera sa force et son intérêt », déclare Sébastien Duprat, fondateur de Cycle Up.